

de St. Paul.

"Quand donc les ouvriers et les marchands catholiques nous voient leur préférer chaque jour des gens sans religion, quelle humiliation pour eux! quelles blessures pour leur cœur et pour leur âme! Que doivent-ils penser de nous et que pouvons nous attendre de leur reconnaissance! Ah! n'en dortez point, la division des chrétiens commence dans les affaires. C'est là que nous faisons maladroitement des plaies vives et profondes à des cœurs honnêtes. Ils en deviennent irrités ou découragés et plus tard leur concours nous manque lorsqu'il le faudrait au triomphe de notre cause.

"Fortifier nos ennemis, contraindre nos amis à nous abandonner, sont deux choses tellement contre nature qu'il m'est impossible de les attribuer à la mauvaise volonté des catholiques. Ce double désordre vient évidemment de l'isolement auquel nous condamnons la vie des grandes villes, isolement qui nous rend inconnus les uns aux autres. C'est pourquoi la liste des travailleurs chrétiens porterait remède au mal.

"Si l'étendue de ces titres donnait la liberté du choix, il deviendrait facile de faire travailler toujours des catholiques. Pour hâter ce résultat, je fais prendre aux riches l'engagement de se servir de mes listes. C'est ainsi que je travaille à rétablir la paix entre les chrétiens, sur la question brûlante des intérêts, persuadé que la paix une fois consolidée sur ce terrain, ira promptement étendre ailleurs son empire."

— o —

NECESSITE D'ETABLIR DES CONSERVATOIRES.

Dimanche 24 septembre dernier, avait lieu, au Palais-Ducal de Bruxelles, la séance publique de la classe des beaux-arts qui a, sur ses sœurs des classes des sciences et des lettres, l'avantage d'offrir au public l'attrait d'un concert à grand orchestre et à grand chœur. La séance a été honorée de la présence du Roi et de la Reine.

Après l'exécution d'une ouverture M. Gevaert, directeur de la classe des beaux-arts (et du conservatoire,) a pris la parole pour donner lecture du discours d'usage. Cet excellent discours, très-écouté et très-applaudi, avait pour sujet un tableau de l'organisation des établissements d'enseignement musical dans les temps anciens et à l'époque moderne. Après avoir fait justice des législateurs qui s'opposent à l'institution des écoles de musique subsidiées par l'Etat, l'orateur a rappelé comment il était procédé à l'enseignement de l'art musical chez les Grecs et chez les Romains, après quoi il a fait l'histoire de cet enseignement au moyen âge, à partir des écoles fondées par Charlemagne, puis il est arrivé au seizième siècle où les premiers conservatoires furent créés en Italie. En France et en Belgique, avant 1789, c'était dans les maîtrises des églises et des monastères que se donnait l'enseignement musical. La France seule avait 500 de ces écoles dont l'entretien coûtait dix millions. De religieux qu'il était, l'enseignement devient laïque à l'époque de la révolution française, et la Convention fonde le conservatoire de Paris qui a servi de type à la plupart des institutions de même nature créées postérieurement en Europe.

Etablissant en principe que l'enseignement de la musique s'impose de notre temps et que l'initiative individuelle ne suffit plus pour lui donner une organisation en rapport avec les besoins de l'art moderne, l'auteur examine quelle est la direction générale qu'il convient de donner à l'enseignement musical. Les tendances ont varié suivant les époques; les principes des Grecs étaient l'éducation par la musique, chez nous c'est l'éducation pour la musique. Il s'agit de former des artistes pratiques, exerçant une profession dont on vit. Les conservatoires modernes sont, avant tout, des écoles d'application. L'exécution musicale est essentiellement fugitive, c'est par l'enseignement direct que se forme les virtuoses. Dans un écrit publié à l'occa-

sion de la fondation du conservatoire de Munich, Richard Wagner a dit que les conservatoires doivent s'attacher uniquement à conserver la tradition du style classique d'une époque. Il repousse l'enseignement théorique. C'est être trop exclusif. L'harmonie, le contrepoint, l'instrumentation doivent faire partie du programme des études d'un conservatoire. Quant à l'histoire de l'art et à l'esthétique, elles ne peuvent être utilement enseignées qu'au moyen de l'exécution des monuments de l'art.

L'orateur passe à la mission des conservatoires, laquelle consiste, suivant lui, à favoriser le libre développement des facultés créatrices. Ils doivent en présence des innovations, user de prudence, mais d'une prudence sympathique, et n'être jamais hostiles aux idées de progrès. Jusqu'à quel point les établissements publics d'enseignement musical répondent-ils à leur destination? L'orateur estime que le programme des études y est trop étendu et par conséquent incomplet sur différents points. Il pense qu'il serait utile d'en supprimer la lecture musicale qui serait enseignée partout, suivant l'exemple donné par quelques grandes villes, dans les écoles sous le contrôle de MM. les commissaires.

On a reproché aux écoles d'art de fourvoyer bien des intelligences. Ce reproche est moins mérité par les écoles de musique que par celles des autres arts, à cause de la diversité des applications du musicien qui, on se résignant à rester dans une sphère modeste, lorsqu'il ne lui est pas donné d'atteindre au premier rang, trouve toujours à vivre de l'exercice de sa profession.

On a encore reproché aux conservatoires de ne pas multiplier les compositeurs remarquables. Le génie est toujours rare; il n'y a pas de procédés pour le faire éclore. Les considérer comme des obstacles est encore une erreur et une injustice, car les plus grands musiciens de l'Italie, aux XVII^e et XVIII^e siècles sont sortis des conservatoires. La mission des conservatoires est de fixer et de conserver les grandes traditions d'exécution, ce qui ne peut être fait que par des institutions fixes et durables, de répandre le goût de l'art élevé, d'agir sur les tendances du public, ce qui leur attribue une fonction sociale, — car l'influence de la musique sur les mœurs est une vérité qui n'a plus besoin d'être démontrée. L'auteur s'arrête, bien qu'au sujet qu'il vient de traiter se rattachent encore des questions importantes qui sont plus particulièrement du domaine du philosophe et du moraliste. Il termine en disant qu'il a une foi profonde dans l'avenir de l'art musical et dans ses glorieuses destinées.

Cet excellent discours est accueilli par des salves d'applaudissements.

— o —

Abonnements reçus dans le cours du mois.

Pour mai 1875-76 — Madame L. Ferreault, M. Degelle.

Pour mai 1876-77 — Madame L. Ferreault, Mesdemoiselles E. Rabaud, Ringuette, M. Brodeur, E. Bouthillier, E. Manseau, — les Couvents de Youville, de St. Timothé et de Boucherville, — les RR Frères des Ecoles Chrétiennes de Chambly, — MM. Miller, Haynes, A. Benoît, Davignon et O. H. de Chatillon.

NAISSANCES.

Aux Trois-Rivières, mercredi, le 8 novembre, la dame de N. Marchand, Ecr., organiste, un fils.

A Montréal, samedi, le 11 novembre, la dame de Char-les Benoit, Ecr., un fils.